

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 56 (1930)
Heft: 21

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

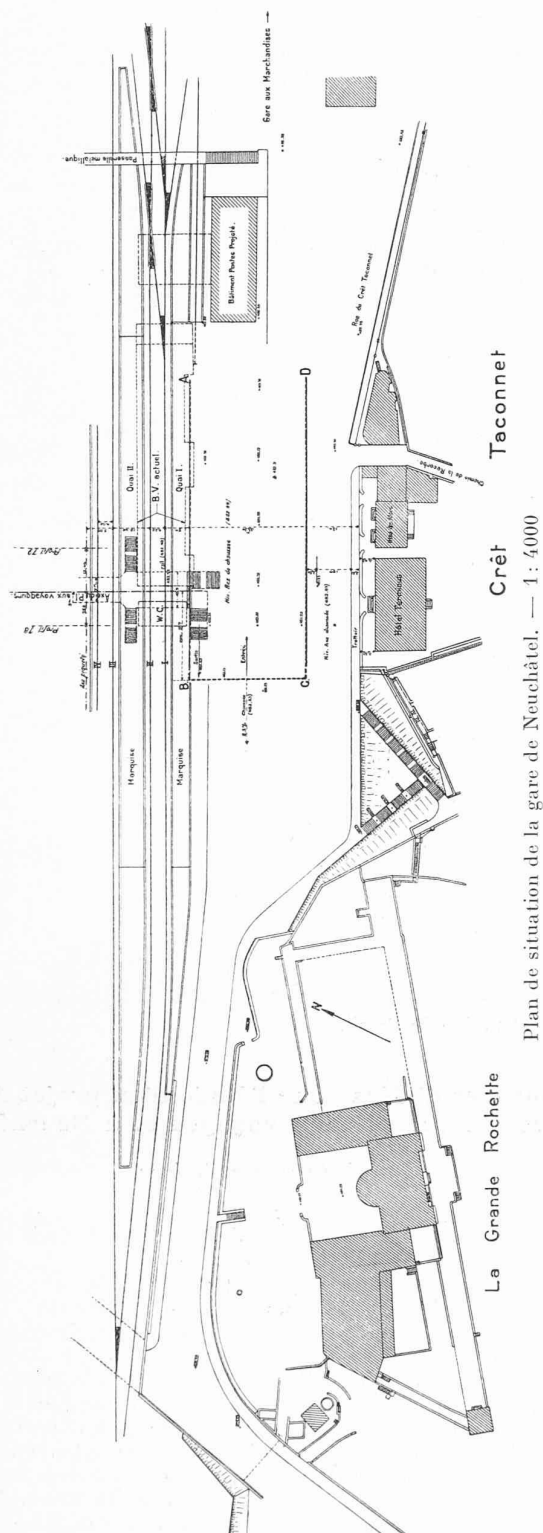
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Sont présents : MM. A. Guinchard, conseiller communal, à Neuchâtel ; Georges Epitoux, architecte, à Lausanne ; Edm. Fatio, architecte, à Genève ; Ch.-H. Matthey, architecte, intendant des bâtiments de l'Etat à Neuchâtel ; Th. Nager, architecte à la Direction générale des C. F. F. ; V. Amaudruz, ingénieur en chef C. F. F., à Lausanne, et Ch. Taillens, architecte au 1^{er} arrondissement C. F. F.

Le jury se constitue, appelle à sa présidence M. Fatio. M. Taillens fonctionne comme secrétaire.

Le jury constate que 29 projets, tous arrivés dans les délais fixés et tous conformes aux exigences du programme, sont soumis à son appréciation.

Après avoir pris connaissance d'un rapport des Services compétents des C. F. F. touchant le nombre et le genre des locaux demandés, et le cube des projets, les membres du jury procèdent individuellement à un examen détaillé des envois, puis prennent à l'unanimité la décision suivante :

Pour insuffisance d'étude, quatre projets sont éliminés.

Après un deuxième examen, le jury procède à de nouvelles éliminations portant sur 10 nouveaux projets.

Ces éliminations sont motivées pour mauvaise disposition dans l'aménagement de la place de la gare, composition confuse des plans, mauvaise distribution des locaux souvent mal éclairés. Façades médiocres.

Un nouvel examen fait écarter en un troisième tour huit projets.

Le jury se réunit à nouveau mardi 1^{er} juillet à 7 h. du matin et reprend la suite des opérations. Après une révision des appréciations de la veille, il confirme ses décisions et procède à un quatrième tour éliminatoire qui écarte deux projets.

A la suite de ces éliminations, il reste en présence pour le jugement définitif six projets donnant lieu aux observations suivantes :

Marquise. Bonne étude de la circulation extérieure. Très bon plan, clairement distribué, aussi bien au rez-de-chaussée qu'aux étages. Pas d'exagération dans la hauteur des locaux. On peut toutefois critiquer le trop grand développement du tambour d'entrée. Le couloir de communication entre le hall et les bagages est un peu étranglé. La position des guichets bagages est trop éloignée. Les façades sont raisonnables, judicieuses, mais manquent d'études, spécialement en ce qui concerne le porche d'entrée. Exagération des marquises.

Aux Brelettes. D'une manière générale, la circulation aux abords de la gare est bien étudiée, cependant, le refuge devant le local des bagages est inutile et encombrant. Les solutions présentées pour la circulation des tramways paraissent meilleures en plan qu'en variante. Cependant, la disposition du refuge et de l'arrêt du tram pourrait être améliorée.

Très bon plan, clair et bien équilibré, auquel on peut néanmoins critiquer l'emplacement et la forme des locaux des guichets à voyageurs et bagages à main. Ce dernier local est étriqué, avec guichets trop petits en conflit avec l'accès aux closets.

Disposition normale dans les étages, mais on n'y trouve pas la buanderie et l'étendage pour les appartements de service. Les locaux du chauffage et du combustible ne devraient pas être en second sous-sol. Façades intéressantes, bien appropriées à la destination de l'édifice, mais d'un caractère peu local. On pourrait supprimer sans inconvénient la corniche séparant le premier du deuxième étage. Le cube de ce projet est très réduit.

(A suivre.)

SOCIÉTÉS

Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

Les membres de la Société sont cordialement invités à participer à la visite *des nouveaux chantiers de la Rhôna S. A.*, au Bouveret, le samedi 18 octobre 1930, avec le programme ci-après :

14 h. Départ en train de Lausanne pour Vevey (avec surtaxe pour train direct). — 14 h. 15. Arrivée à Vevey. — 14 h. 30. Départ en chaland du port de Vevey. — 15 h. Arrivée au chantier. — 15-16 h. Visite des installations. — 16 h. 15. Collation à l'Hôtel de la Tour, au Bouveret. — 17 h. 15. Départ en chaland du Bouveret pour Vevey. Dislocation à volonté.

BIBLIOGRAPHIE

Cours de géométrie, (Ecole polytechnique de Paris), professé par M. D'Ocagne, membre de l'Institut de France. — 1^{re} partie : Géométrie pure. — II^e partie : Géométrie appliquée. — Un volume (23 x 29 cm), de 430 pages.

Dans son « avertissement », en tête de cette deuxième édition de son Cours, l'illustre mathématicien D'Ocagne informe